

## COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE SOLIDAIRE

Vous disposez d'une chambre disponible ?  
Vous appréciez votre confort et souhaitez rester  
vivre le plus longtemps possible dans votre  
logement ?  
Vous désirez vous rendre utile ou rompre un  
certain isolement ?

La loi ELAN de 2018 offre la possibilité aux  
locataires d'HLM de pouvoir héberger une jeune  
personne en échange de services rendus !

**Participez à une réunion d'information  
sur ce dispositif de  
« COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE »,  
accompagné d'une personne de confiance.**

- Les services rendus (loyer, menus services, ect)
- L'accompagnement par Grand Bourg Habitat,
- Les avantages,
- Les modalités techniques et juridiques,
- Les jeunes en attente et leur accompagnement.

**Réunion d'information :  
Mardi 27 février à 14h à  
Grand Bourg Habitat.**

**Rendez-vous  
16 avenue  
Maginot**